

Compte-rendu réunion du Comité de quartier Vieux Montrouge du jeudi 25 avril 2024 de 18h40 à 20h58

Présents :

Membres de droit : Madame Marie COLAVITA, Présidente du comité de quartier. Monsieur Matthieu DEVRIENDT, Vice-Président du comité de quartier. Madame Adeline TANON-DAGOUE, représentante de l'association du quartier. Madame Clémentine COLLINET, représentante des commerçants du quartier.

Invité : Monsieur Paul-André MOULY, Maire-adjoint délégué aux Mobilités, à la Voirie, au Stationnement et au Partage de l'espace public

Membres du collège des habitants : Monsieur Lorenzo QUARANTA, Monsieur Igor GAY, Monsieur Olivier COLE, Monsieur Christian TOURNEUR, Monsieur Bernard HOUSSIN BRILLAS, Madame Dounia TIR-MOLIERE, Madame Fabienne de BEAUFORT, Madame Véronique THOMAS, Madame Lana KNAPP, Monsieur Hugues BILLARD, Madame Julia DENIS, Monsieur Frédéric MENGUY, Madame Estelle VERET-ATTIAS, Madame Candice BERGDOLL et Madame Clémentine RICOUR.

Excusés :

Membres de droit : Monsieur Antoine IMBAULT, représentant des entrepreneurs.

Membres du collège des habitants : Madame Jala KEBBE, Monsieur Rémy GAVALDA, Monsieur Joseph PECORARO, Madame Nadia CLEITMAN, Madame Dominique DA SILVA, Monsieur Marcel TRUNDE et Madame Nagette PAVAN ZRIDETTE.

Absents :

Madame Eloukou ANOH, Monsieur Jean-Marc LAFONT et Monsieur Frédéric MACIAS.

Rappel de l'ordre du jour :

- I. Signature de la charte des Comités de quartier.
- II. Retour sur la présentation du projet Schuman.
- III. Constitution des commissions.
- IV. Elaboration du trajet de la balade urbaine.
- V. Echanges, remarques et questions diverses.

Madame Marie COLAVITA, Présidente du Comité de quartier et Monsieur Matthieu DEVRIENDT, Vice-président, remercient les membres du Comité de quartier de leur présence.

Avant de commencer la séance, Madame COLAVITA demande un volontaire parmi les membres du Comité de quartier pour **rédiger le compte-rendu synthétique de la réunion**. Ce compte-rendu devra être envoyé, par mail, au Pôle Démocratie Participative sous 15 jours. Si aucune personne n'est volontaire, le Pôle Démocratie Participative se chargera de la rédaction du compte-rendu. Madame Julia DENIS accepte de rédiger le compte-rendu.

Madame COLAVITA invite ensuite Monsieur Paul-André MOULY, Maire-adjoint délégué aux Mobilités, à la Voirie, au Stationnement et au Partage de l'espace public à répondre aux différentes remarques et questions que les membres du Comité de quartier souhaitent poser sur la mobilité.

1. Souhait d'un double sens de la circulation sur la piste cyclable portion Henri Ginoux/école Raymond Queneau.

Réponse : réglementairement, le double sens n'est pas autorisé, refus de la RATP à la demande du contresens cyclable.

- **Suggestion de l'intervention de la Police Municipale pour le bon respect de la réglementation devant l'école Raymond Queneau :**

Réponse : les effectifs de la police municipale de Montrouge ne peuvent être déployés en continu sur un même secteur mais la demande d'un point de vigilance sera remontée.

2. Mobilité douce :

Les travaux de la N20 sont prévus en 2027 (concernent plusieurs villes et 2 départements).

- **Problème de la double circulation dans la rue Gambetta.**
- **Suite au changement de circulation de la rue Delerue via Romain Rolland et la rue Edgard Quinet, proposition d'un accès limité aux riverains.**

Réponse : il n'y a pas de fondement juridique. Le projet du sens unique de la rue Louis Rolland (sens unique vers Paris) était une volonté de diviser en deux le flux.

- **Depuis l'ouverture du magasin de trottinettes (situé au 9 de l'avenue Verdier) la clientèle les teste devant, sur l'avenue, ce qui représente depuis une dangerosité non négligeable de la circulation.**

3. Rue de la Solidarité :

Souhait de la refaire mais problème de gaz (sondage du sol).

Pour des raisons de sécurité, un diagnostic du sol est en cours et ensuite de nouveaux travaux sont prévus en partenariat avec Vallée Sud Grand Paris – notamment en lien avec le réaménagement du plateau de la Solidarité.

Amélioration des trottoirs Henri Ginoux, Victor Basch et Gambetta.

6 concessionnaires dans Montrouge (dont ENEDIS...) sont censés, lorsqu'ils interviennent, remettre en état les trottoirs (en rouge) ce qui n'est pas le cas.

Exemple, en cas de raccordement des lignes, la société met en suspens la suite de son intervention, dans l'attente de la validation de l'assemblée générale de la copropriété (la mairie est juste informée et mise devant le fait accompli).

Suite à ces échanges, Madame COLAVITA invite les membres du Comité de quartier à reprendre l'ordre du jour.

I. Signature de la charte des Comités de quartier votée le 28 mars 2024.

La charte commune aux six comités de quartier, a été visée et approuvée.

Retour sur la question de l'engagement : les membres sont tenus d'assister aux réunions prévues. En cas d'indisponibilité, ils sont tenus d'en informer préalablement le Pôle démocratie participative (par mail ou par courrier).

- trois absences sans prévenance au cours du mandat ;

Et

- cinq absences consécutives avec prévenance entraînent le remplacement du membre afin de permettre aux membres sur liste d'attente d'intégrer et de participer à ce dispositif.

II. Retour sur la présentation du square Schuman :

- Proposition d'une réunion avec le comité de quartier pour une présentation du projet avant les grandes vacances.
- Les retours de la réunion publique du projet de présentation du square Schuman du 20 mars sont positifs :
 - Conservation des arbres (sauf un qui est malheureusement malade) ;
 - Souhait de désimperméabiliser le sol ;
 - Uniquement 15% de l'emprise du sol de la parcelle de l'ancienne imprimerie sera dédié au restaurant ;
 - Conservation de la rampe d'accessibilité destinée aux personnes à mobilité réduite ;
 - Les 2 parcelles (47/49 de l'avenue de la République) vont être rachetées par la ville (achat au prix des Domaines auprès du Crédit Agricole).
Le permis de détruire sera établi soit à l'été/rentrée 2024 soit en 2026.
 - Le mur végétal ne sera pas sur façade (afin d'éviter l'altération du béton), il sera décalé sur un socle dédié pour accueillir l'arrosage.

Mais :

- Questionnement sur la viabilité du mur végétal ;

- Plan d'eau avec l'éventualité de la présence des moustiques (proposition en solution de poissons rouges, carpes... + système de fontainerie offrant une eau non stagnante) ;
 - Regret (pour une personne) de ne pas conserver le « pont japonais » ;
 - Problème de dénivelé. Souhait de décaisser afin de rendre la totalité du parc accessible à tous ;
 - Pourquoi le restaurant ? Réponse : demande de différentes offres de restauration, restaurant bistrannique (prix abordables), avec une volonté d'attractivité, de dynamisme pour sublimer un lieu de vie (théâtre de verdure et restaurant).
- Accessibilité au restaurant le soir via la rue Sadi Carnot.

19h45 : Départ de Mme COLLINET

Présentation vidéo du projet :

- La Roseraie située derrière l'école Rabelais ;
- Retour positif sur le projet du square ;
Intervention d'un membre au sujet des allées Jean Jaurès avec le problème du vent et de l'impact sonore ;
- Des visites sur l'avancée du chantier seront proposées au comité de quartier du vieux Montrouge ;
- Possibilité via le lien « Je participe » sur le site en ligne de la ville de Montrouge de prendre connaissance du planning du chantier du square Schuman.
- En principe, la livraison est prévue en 2026.
- Question sur une éventuelle fermeture du parc ?
Réponse : en principe non.
- Le restaurant : appel à projet qui a été validé.
- Rue Sadi Carnot : 2 accès au square :
 - Celui existant sera fermé à l'accès au parc le soir ;
 - Celui créé (via l'ancienne imprimerie) sera ouvert pour accéder au restaurant le soir.
- Comment se fermera l'accès Gabriel Péri et Avenue de la République ?
Réponse : par une grille (barres noires), fermeture en retrait du parc.

III. Constitution des commissions :

- Embellissement/Végétalisation (via la portion des rues Gabriel Péri et Amaury Duval) :
 - Rencontrer les équipes techniques ;
 - Animer la Place Théophile Gautier ;
 - Eau dans Montrouge (en prenant exemple sur Paris) : distributeurs d'eau potable et brumisateurs dans la ville.
- Propreté/Citoyenneté :
 - Réécriture du plan propreté ;
 - Proposition de la journée citoyenne ;

- Journée « chien en ville » du 26 mai (NB : reportée au 30 juin) ;
 - Proposition commission de la citoyenneté (11/09) ;
 - Conseil Municipal des Enfants
- Culture/Loisirs/Animation :
- Une fois par mois orchestre : proposition de chants (variété) entre personnes qui le souhaitent ;
 - Art contemporain : existe via la Distillerie ;
 - Proposition de courts Métrages des jeunes (existent déjà à Malakoff) pour les jeunes de 15 à 25 ans.

Rappel :

- La commission se réunit au moins une fois par trimestre.
- La Mairie ne peut pas diffuser les coordonnées des personnes constituant le comité de quartier (loi RGPD).
- Possibilité de contacter les élus (mais avertir les élus du Comité de quartier Vieux Montrouge et le Pôle Démocratie participative).

Choix des commissions :

1) Embellissement : 8 participants

- Monsieur Lorenzo QUARANTA
- Madame Fabienne de BEAUFORT
- Madame Clémentine RICOUR
- Madame Candice BERGDOLL
- Madame Lana KNAPP
- Madame Estelle VERET-ATTIAS
- Monsieur Frédéric MENGUY

2) Citoyenneté : 4 participants

- Madame Julia DENIS
- Madame Véronique THOMAS
- Monsieur Frédéric MENGUY
- Monsieur Christian TOURNEUR

3) Culture : 7 participants

- Madame Fabienne de BEAUFORT
- Monsieur Igor GAY
- Monsieur Bernard HOUSSIN BRILLAS
- Madame Candice BERGDOLL
- Monsieur Olivier COLE
- Madame Estelle VERET-ATTIAS
- Madame Dounia TIR-MOLIERE

Les membres des commissions se réunissent à la fin de la séance pour s'échanger leurs coordonnées.

IV. Élaboration du trajet de la balade urbaine :

Balade prévue le mercredi 3 juillet 2024 de 18h30 à 21h30.

Projection du tracé de la balade de l'année 2023.

Elaboration du parcours :

Proposition de débiter au plateau de la Solidarité :

- 1) Rue de la Solidarité
- 2) Avenue verdier
- 3) Villa Leblanc
- 4) Rue Edgard Quinet/Delerue
- 5) Théophile Gautier

A la fin de la balade partage d'un moment convivial autour d'un verre de l'amitié offert par la ville ;

VI. Échanges, remarques et questions diverses :

Pour rappel, toutes les questions doivent parvenir par mail « comitedequartier@ville-montrouge.fr » au moins 15 jours avant la réunion.

Mme DENIS a fait une proposition de projet : Proposition de projet pour le Comité de quartier Vieux Montrouge 2024-2027 Pour une ville plus propre et plus citoyenne →

- Moins de déjections canines : En mettant en place certaines actions, vous contribuerez à créer un environnement plus propre et agréable pour tous les habitants de notre quartier.

1. Sensibilisation : informer les propriétaires de chiens sur l'importance de ramasser les déjections de leur animal en distribuant des flyers ou en organisant des campagnes de sensibilisation (affichage municipal pour informer des risques sanitaires).

2. Distribuer des sacs à déjections : mettre en place des distributeurs de sacs à déjections (qui existent déjà mais en nombre insuffisant et malheureusement souvent vides) dans les espaces publics pour encourager les propriétaires de chiens à ramasser les excréments de leur animal.

3. Poubelles réservées aux déchets canins : investir dans des poubelles spécifiques dans le quartier pour que les propriétaires de chiens puissent jeter les sacs à déjections usages. Le quartier aurait valeur de zone test pour en mesurer l'efficacité dans l'optique d'une pérennisation.

4. Augmentation éventuelle de l'amende pour sensibiliser ceux qui ne ramassent pas les déjections de leur animal.

- Plus de détritrus sur les trottoirs : En encourageant la participation des habitants du quartier, nous renforçons le sentiment de communauté et contribuons activement à améliorer la propreté de notre environnement.

1. Communication : communiquer largement sur les dates et horaires des opérations de ramassage des détritrus en utilisant des affiches, les réseaux sociaux, des envois d'emails pour inciter les habitants à participer, sur la base du volontariat. Proposer aux écoles une journée de ramassage éco-responsable et solidaire pour sensibiliser les enfants.

2. Fournitures : disposer de gants, de sacs poubelles, de pinces à déchets et d'autres fournitures nécessaires pour le ramassage des détritrus.

3. Points de rendez-vous : déterminer des points de rendez-vous stratégiques dans le quartier où les volontaires pourront se retrouver avant de commencer le ramassage.

4. Supervision : désigner des responsables pour superviser les opérations de ramassage, répartir les tâches et s'assurer que tout se déroule de manière organisée et sécurisée.

Réponse de Mme Marie-Sophie LESUEUR :

Sensibilisation : Dans le cadre de l'inauguration du nouveau parc canin Jean loup Mettons : des animations et des ateliers sur le thème « le chien en ville » seront mis en place le dimanche 26 mai (NB : reportée au dimanche 30 juin) de 14h à 18h avec un article dans le Montrouge magazine pour promouvoir cet événement.

Sacs à déjection : Un état des lieux est en cours sur la ville effectué par les chefs d'équipe du service propreté : Le but est d'identifier les secteurs dont les besoins sont les plus importants et d'en ajouter autant que nécessaire.

Poubelles réservées aux déchets canins : l'espace public sur la voie publique étant restreint, un mobilier de ce type ne paraît pas opportun puisque de tels déchets peuvent être jetés dans les corbeilles basiques...

Amendes : Une amende de 68 euros est déjà mise en place sur la ville mais les contrevenants doivent être pris en flagrant délits ce qui limite le nombre de verbalisation (respect des règles devant la Police municipales).

Organisation de collecte de déchets : La ville peut accompagner toutes les initiatives en mettant à disposition bannons, gants, balais, pinces, sacs poubelles, relais sur les réseaux sociaux...

M. GAVALDA propose :

- rendre plus attractive la place de l'Aquapol (animation, jeux pour enfants...)

Réponse : des propositions sont attendues dans le cadre de la commission du comité de quartier

- améliorer la sécurité des passages à piéton à l'angle de Gambetta/Solidarité/Victor Basch ainsi que la qualité des trottoirs.

- rendre l'avenue Léon Gambetta en sens unique en créant un sens de circulation avec la rue d'Estienne d'Orves.

Réponse : ce sera fait quand le projet de requalification de la RD 920 sera terminé.

- mieux adapter la collecte des poubelles en favorisant le passage des conteneurs jaunes (3 passages pour les poubelles noires sont inadaptés quand on veut sensibiliser sur le tri). Et laisser du temps aux agents pour une ville plus propre.

Réponse : déjà remontée plusieurs fois à VSGP : les collectes supplémentaires sont impossibles. Le remplacement des conteneurs noirs par des conteneurs jaunes est toutefois possible.

Pour finir, M. HOUSSIN BRILLAS a également proposé :

Dans le cadre des propositions de thèmes je souhaiterais mettre à l'ordre du jour la création d'un atelier galerie d'artiste. Il s'agit d'un lieu où les artistes de Montrouge peuvent exercer leur travail avec une salle permettant d'exposer les œuvres. Le mode fonctionnel : les adhérents paient une cotisation qui permet de payer les charges, Dans le cas d'exposition, la vente d'une œuvre d'un artiste sera assujettie à des frais sous forme d'un pourcentage pour le fonctionnement de l'association.

Réponse : projet à préciser. Une mise en relation avec les Ateliers des Jardiniers peut être envisagée...

Remerciements de Madame Marie COLAVITA et de Monsieur Matthieu DEVRIENDT pour les échanges. Ils mettent ensuite fin à la réunion à 20h58.

Informations complémentaires :

La prochaine réunion du Comité de quartier se tiendra fin septembre, début octobre. Le Pôle Démocratie participative s'engage à communiquer la date avant les vacances d'été.

Contact :

comitedequartier@ville-montrouge.fr

Tout sur la Démocratie participative à Montrouge :

<https://jeparticipe.ville-montrouge.fr/>

Inscription à Actu'Montrouge, la Newsletter de la ville :

<https://www.ville-montrouge.fr/497-newsletter.htm>